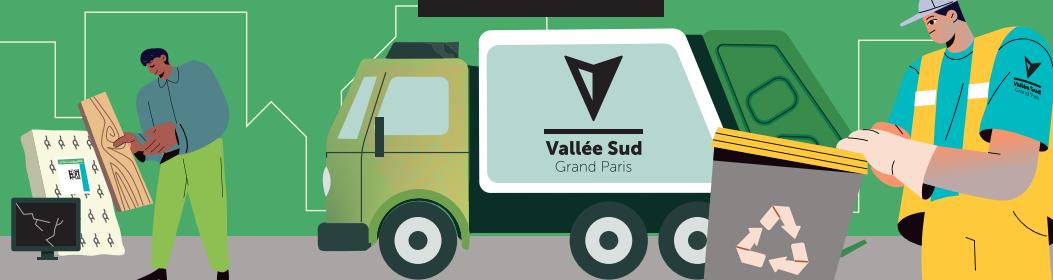


Châtillon



Guide du tri

CALENDRIER DE COLLECTE

2026





Carl SEGAUD

Président de Vallée Sud - Grand Paris



Nadège AZZAZ

Maire de Châtillon

Vice-Présidente de

Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici l'édition 2026 de votre guide du tri et calendrier des collectes. Nous avons souhaité que ce document vous présente de manière claire tous les dispositifs de collecte que votre intercommunalité met en place pour agir en faveur de la transition énergétique, comme le service des encombrants à la demande ou la collecte des déchets alimentaires.

Le tri sélectif ne doit pas être une contrainte, c'est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources, réduire notre empreinte écologique et construire un avenir plus durable.

Un tri de qualité permet en effet de transformer les déchets en nouvelles matières premières. Une bouteille en plastique recyclée peut devenir un pull polaire, une boîte de conserve se transforme en cadre de vélo, et le papier usagé renaît en cahiers ou en journaux. Chaque geste compte : un emballage mal trié peut contaminer toute une benne de recyclage et réduire à néant les efforts de tous.

Le recyclage, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

P. 3 **VALLÉE SUD
RECYCLE**

P. 4 **COLLECTE DES
DÉCHETS
ALIMENTAIRES**

P. 5 **EMBALLAGES
ET PAPIERS**

P. 5 **EMBALLAGES
EN VERRE**

P. 6 **VÉGÉTAUX
DE JARDIN**

P. 7 **ORDURES
MÉNAGÈRES**

P. 7 **TEXTILES**

P. 8 **DÉCHÈTERIES**

P. 9 **DÉFI ZÉRO DÉCHET**

P. 10 **RÈGLES POUR LE
BON DÉROULEMENT
DES COLLECTES**

P. 11 **MES JOURS
DE COLLECTE**

P. 13 **LISTING DES RUES**


Fidèlement,




VALLÉE SUD RECYCLE :

VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobiliers et équipements d'ameublement
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets de démolition et de bricolage
- Grands cartons d'emballage
- Produits toxiques



DÉCHETS NON ACCEPTÉS

- 
- Végétaux de jardin
 - Déchets médicaux
 - Pneus
 - Tout élément vitré (miroirs, vitres etc.)
 - Matériaux amiantés

Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au Vendredi matin.

Par internet :

Formulaire en ligne sur valleesud.fr - rubrique gestion des déchets



Par téléphone :

0 800 02 92 92
(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte des déchets alimentaires se déploie dans différents secteurs du Territoire.

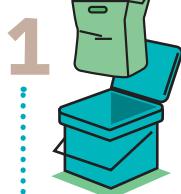
Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

LES DÉCHETS CONCERNÉS

- **Les déchets de préparation de repas**
- **Les restes de repas**
- **Le thé et le café**
(y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- **Les aliments périmés sans emballage**
- **L'essuie-tout**



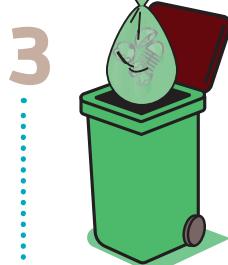
Comment procéder ?



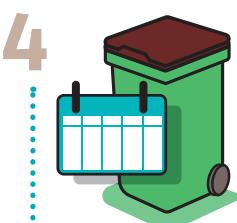
1 Je place un sac biodégradable dans mon bioseau



2 Je dépose mes déchets alimentaires



3 Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron



4 Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concerné par cette collecte.



EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papiers se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métaux



Plastiques et polystyrènes



Cartons



Papiers

POUR UN RECYCLAGE EFFICACE :

Les emballages c'est en vrac, pas en sac !



Attention :

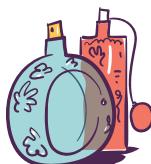
Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Bac



Borne enterrée



Attention :



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune.



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères.



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.



Les bouteilles en plastique doivent être mises dans le bac jaune

VÉGÉTAUX DE JARDIN



La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël **sans flolage ni décorations** sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.

COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.



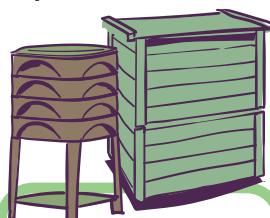
Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Epluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre **composteur ou lombricomposteur gratuit** : valleesud.fr rubrique «Gestion des déchets»

ORDURES MÉNAGÈRES



Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les secteurs qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- **Tous les vêtements**
- **Le linge de maison ou d'ameublement** (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- **Les chaussures**



Borne textile



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE



La déchèterie de Meudon est accessible uniquement sur rendez-vous.



LIEU : Route du pavé des Gardes,
Rond-point des Bruyères
92190 Meudon



HORAIRES : du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous :
valleesud.fr ou
0 800 10 10 21 (appel non surtaxé)



CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET ?

Apprenez à réduire vos déchets !

Le but n'est pas d'arriver à zéro, mais

de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés en semaine et le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écogestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (événements, écogestes...).
- Les participants réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

La saison 2025-2026 est lancée et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

Les inscriptions restent ouvertes pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.



Inscrivez-vous
en scannant ce qr code.

LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi. Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ?

Consulter le guide des écogestes sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets.

DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est prohibé. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



PENSEZ-Y !

Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis valleesud.fr

Renseignez votre commune et votre rue, votre PDF est prêt !

TOUTES
LES INFOS SUR



Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**





MES JOURS DE COLLECTE 2026

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C	SECTEUR D
Mardi soir (semaine impaire)	Vendredi soir (semaine impaire)	Vendredi soir (semaine paire)	Mercredi soir (semaine impaire)
13-17 jan.	2-16-30 jan.	9-23 jan.	14-28 jan.
10-24 fév.	13-27 fév.	6-20 fév.	11-25 fév.
10-24 mars	13-27 mars	6-20 mars	11-25 mars
7-21 avril	10-24 avril	3-17 avril	8-22 avril
5-19 mai	8-22 mai	1-15-29 mai	6-20 mai
2-16-30 juin	5-19 juin	12-26 juin	3-17 juin
14-28 juil.	17-31 juil.	10-24 juil.	1-15-29 juil.
11-25 août	14-28 août	7-21 août	12-26 août
8-22 sept.	11-25 sept.	4-18 sept.	9-23 sept.
6-20 oct.	9-23 oct.	2-16-30 oct.	7-21 oct.
3-17 nov.	6-20 nov.	13-27 nov.	4-18 nov.
1-15-29 déc.	4-18 déc.	11-25 déc.	2-16-30 déc.



ORDURES MÉNAGÈRES

<input type="checkbox"/> Lundi et vendredi matin	<input type="checkbox"/> Lundi matin
<input type="checkbox"/> Lundi et vendredi soir	<input type="checkbox"/> Vendredi matin
<input type="checkbox"/> Lundi, mercredi et vendredi matin	<input type="checkbox"/> Vendredi soir
<input type="checkbox"/> Lundi, mercredi et vendredi soir	<input type="checkbox"/> Lundi soir



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mardi matin Mardi soir Jeudi matin Jeudi soir



UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr > rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Lundi matin Lundi soir Vendredi matin

SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN	MARDI MATIN
Les lundis suivants de janvier	Les mardis suivants de janvier
5-12-19-26 janvier	6-13-20-27 janvier
MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN
Les mercredis suivants de janvier	Les jeudis suivants de janvier
7-14-21-28 janvier	1-8-15-22 janvier



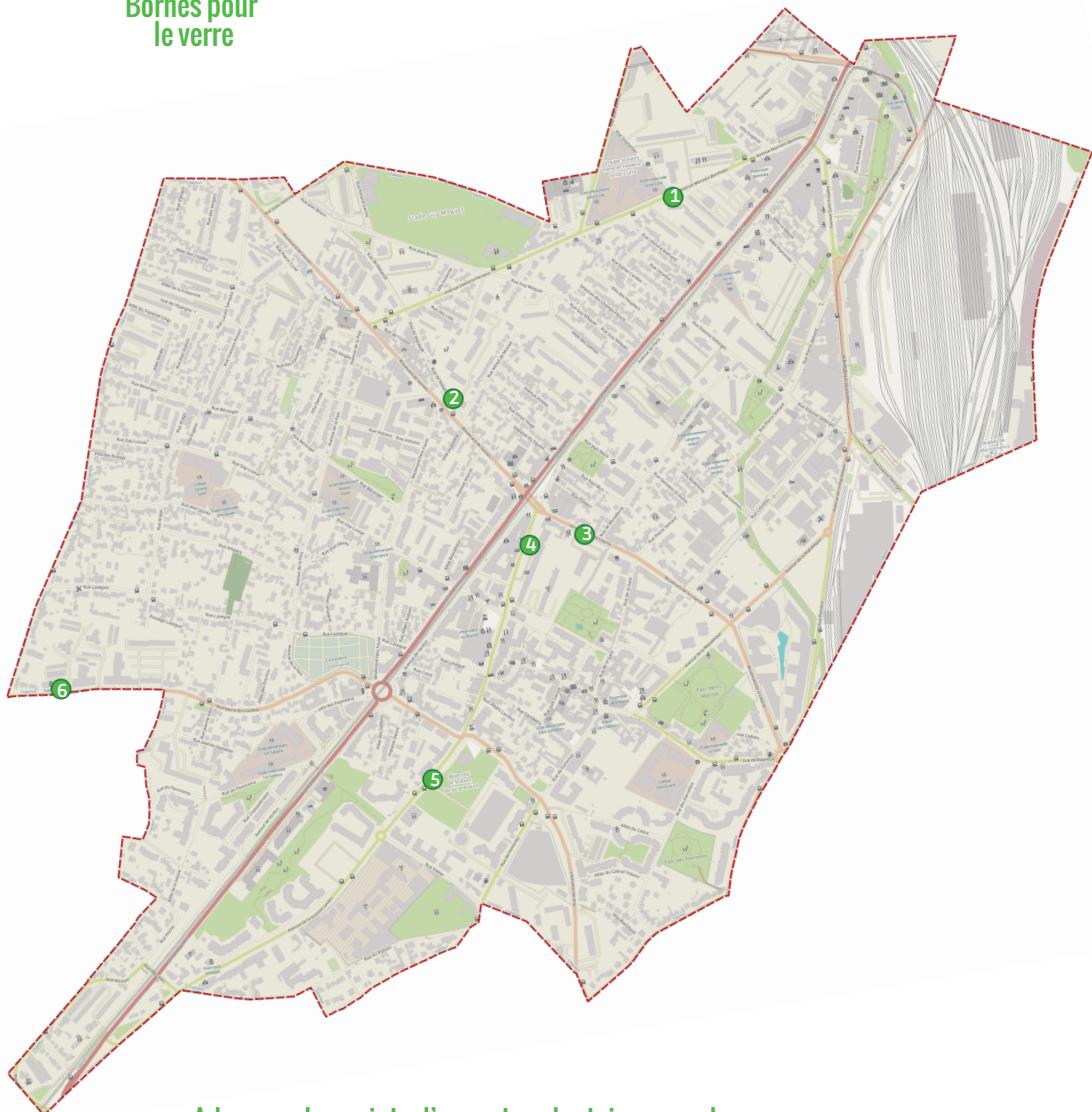
VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN	MARDI MATIN
Tous les lundis matin du 9 mars au 7 décembre inclus	Tous les mardis matin du 10 mars au 8 décembre inclus
9-16-23-30 mars	10-17-24-31 mars
6-13-20-27 avril	7-14-21-28 avril
4-11-18-25 mai	5-12-19-26 mai
1-8-15-22-29 juin	2-9-16-23-30 juin
6-13-20-27 juillet	7-14-21-28 juillet
3-10-17-24 août	4-11-18-25 août
7-14-21-28 septembre	1-8-15-22-29 septembre
5-12-19-26 octobre	6-13-20-27 octobre
2-9-16-23-30 novembre	3-10-17-24 novembre
7 décembre	1-8 décembre

MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN
Tous les mercredis matin du 11 mars au 19 décembre inclus	Tous les jeudis matin du 12 mars au 10 décembre inclus
11-18-25 mars	12-19-26 mars
1-8-15-22-29 avril	2-9-16-23-30 avril
6-13-20-27 mai	7-14-21-28 mai
3-10-17-24 juin	4-11-18-25 juin
1-8-15-22-29 juillet	2-9-16-23-30 juillet
5-12-19-26 août	6-13-20-27 août
2-9-16-23-30 septembre	3-10-17-24 septembre
7-14-21-28 octobre	1-8-15-22-29 octobre
4-11-18-25 novembre	5-12-19-26 novembre
2-9 décembre	3-10 décembre



Bornes pour
le verre



Adresses des points d'apports volontaires pour le verre :

- | | |
|---|--|
| 1. 48 rue Marcelin Berthelot | 4. Rue Gabriel Péri |
| 2. 4 rue de Malakoff | 5. Face au n°12 Avenue de la Division Leclerc |
| 3. 16/18 boulevard de la Liberté | 6. 110 rue Pierre Brossolette |



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

8 Mai (carrefour du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Albert Auboin (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Albert Laurent (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Alfred de Musset (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Alphonse Daudet (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Alsace (rue d')	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Amélie (avenue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Ampère (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Anatole France (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
André Gide (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Antoine Watteau (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Arago (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Aulnais (petit sentier des) présentation côté allée de la Savoie	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur C	Lundi matin	Lundi soir
Aulnais (petit sentier des) présentation côté Allée Maryse Bastié	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Avenir (rue de l')	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Bagneux (rue de) côté impair : n°13 (école Le Parc)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Bagneux (rue de) côté impair : du n°1 au n°11, du n°13B au n°29,	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Bagneux (rue de) côté pair : du n°14 au n°24	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Bagneux (rue de) côté pair : du n°10B au n°12T	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Beausejour (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Beranger (rue) côté pair : n°2	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Beranger (rue) côté impair : n°7 et n°9	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Beranger (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Beranger (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Berlioz (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Blanchard (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Blanchard (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Cadran solaire (allée du) côté pair : du n°2 au n°14	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Cadran solaire (allée du) côté impair : du n°1 au n°7	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	

Cèdre (allée du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Chalets (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Champs fleuris (impasse des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Charles Aznavour (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Charlot (passage)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Chartres (rue de) côté impair : n°9, n°11, n°13, n°19, n°21 et n°23	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Chartres (rue de) côté impair : du n°3 au n°7	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Châteaubriand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Clément Perrière (avenue) n°40	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Clément Perrière (avenue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Clos de la Marquise (villa du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Colbert (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Corot (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Courtois (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Dahlias (allée des) présentation Rue Guy Môquet	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Defense (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Denise (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Désiré (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Desportes (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Diderot (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Division Leclerc (avenue de la) côté impair : du n°1 au n°57 et du n°61 au n°67	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Division Leclerc (avenue de la) côté pair : du n°2 au n°60	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Division Leclerc (avenue de la) côté pair : du n°62 au n°78 côté impair : n°59	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Edgar Brandt (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Edmond Rostand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Eglise (place de l')	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Epargne (allée de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Epargne (rue de l')	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Epée (allée de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Esperance (impasse de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Esther Cordier (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Estienne d'Orves (rue) côté impair : du n°1 au n°17	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Estienne d'Orves (rue) côté pair : du n°2 au n°16	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	

Etienne d'Orves (rue) côté impair : du n°3 au n°13	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Etangs (passage des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Etangs (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Etienne Deforges (rue) côté impair : du n°1 au n°9, du n°25 au n°29,	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Etienne Deforges (rue) côté pair : du n°2 au n°8 et du n°14 au n°28	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Etienne Deforges (rue) côté pair : du n°38 au n°58	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Etienne Deforges (rue) côté impair : n°31 au n°43	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Etienne Deforges (rue) côté impair : du n° 11 au n°23	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Etienne Deforges (rue) côté pair : n°12	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Etienne Deforges (rue) côté pair : n°10 et n° 30	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Eugène (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Eugène Dumur (place)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Eugénie (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Fauvettes (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Félix Faure (boulevard) côté impair : n°65, n°67 et n°69	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Félix Faure (boulevard) côté impair : du n°18 au n°35, du n°55 au n°61, n°73 et n°93	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Félix Faure (boulevard) côté pair : du n°28 au n°66	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Félix Faure (boulevard) côté pair : du n°2 au n°26	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Félix Faure (boulevard) côté impair : du n°37 au n°41	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Finlande (rue de)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Fontaine (allée de la)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Fontenay (rue de) côté impair côté pair : du n°2 au n°42	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Fontenay (rue de) côté pair : n°44	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Fort (rue du) côté pair : du n°12 au n°18	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Fort (rue du) côté impair : du n°13 au n°15, du n°45 au n°55 et du n°63 au n°65	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Fort (rue du) côté pair : du n°20 au n°22 côté impair : n°25	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	

					
Foyer (villa du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
François Barrey (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
François Coppée (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
François Pinson (rue) présentation rue Pierre Curie côté impair : du n°51 au n°59	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
François Pinson (rue) présentation rue Pierre Curie côté pair : du n°52 au n°58	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
François Pinson (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Fraternité (allée de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gabriel Péri (rue) côté impair : du n°1 au n° 45 et du n°51 au n°53	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gabriel Péri (rue) côté pair : du n°2 au n°56	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gabriel Péri (rue) côté impair : n°49	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Gabriel Péri (rue) côté pair : du n°56B au n°58, du n°64 au n°68, n°78					
Gabriel Péri (rue) côté pair : n°60, du n°70 au n°72 et du 80 au n°82, n°47	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gabriel Péri (rue) côté impair : du n°55 au n°59	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gambetta (rue) n°3	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gambetta (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Gare (rue de la) côté pair : du n°2 au n°8, du n°12 au n°16, du n°20 au n°28, n°36,	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gare (rue de la) côté impair : du n°13 au n°21 et du n°25 au n°27	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gare (rue de la) côté pair : n°10, n°18, n°23, n°30 et n°32	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gare (rue de la) côté impair : du n°1 au n°9	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gay Lussac (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gay Lussac (rue) n°28	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Gay Lussac (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gay Lussac (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Général de Gaulle (carrefour du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Geneviève (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Genzano-di-Roma (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Geo Chavez (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
George Sand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	

Georges Pompidou (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Georges Pompidou (allée) côté pair : du n°10 au n°12	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Guy Moquet (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Guynemer (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Henri Barbusse (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Henri Gatinet (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Henri Gatinet (rue) côté pair : du n°2 au n°6 côté impair : n°3	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Henri Gatinet (rue) n°7	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Hoche (impasse)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Hoche (rue) côté pair : du n°6 au n°10	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	
Hoche (rue) côté impair : du n°5 au n°11T	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	
Hoche (rue) côté pair : du n°12 au n°20	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Ille (rue de l')	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Ille (sentier de l')	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Iris (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Issy (voie d')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jacqueline (villa) présentation sur boulevard de Vanves	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Bouin (rue) n°31	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Bouin (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Dupuis (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Jaures (avenue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Jaures (rue) côté impair : du n°1 au n°119	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Jaures (rue) côté pair : du n°2 au n°60 et du n°68 au 120	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Macé (rue) n°9B	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Jean Macé (rue) côté impair : du n°3 au n°9	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Jean Macé (rue) côté pair : du n°8 au n°10 côté impair : n°25	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Jean Mermoz (place)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Moreas (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Richepin (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jeanne d'Arc (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jeanne Hachette (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin

Jean-Pierre Timbaud (rue) côté pair : du n°14 au n°36	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean-Pierre Timbaud (rue) côté impair : du n°21 au n°35	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean-Pierre Timbaud (rue) côté impair : n°1 côté pair : du n°2 au n°10	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
José Maria de Heredia (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jules Vedrines (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Kleber (rue) côté pair : du n°12 au n°16, n°28 côté impair : n°13	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Kleber (rue) côté pair : n°20, n° 22, n°24, n°30	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Kleber (rue) côté pair : du n°2 au n°10	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lasègue (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (passage)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (rue) côté impair : du n°1 au n°21B	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lasègue (rue) côté impair : du n°31 au n°151	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (rue) côté pair : du n°20 au n°160	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (rue) côté pair : du n°2 au n°14	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Le Mesnil (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lecaillon (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Leconte de Lisle (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Leonard Mafrand (rue) n°1	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Leonard Mafrand (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Libération (place de la)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (boulevard de la) côté pair : n°16, n°18, n°34, n°40, n°42 et n°46 côté impair : n°17	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (boulevard de la) côté pair : du n°2 au n°14, du n°62 au n°68	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Liberté (boulevard de la) côté impair : n°1, du n°5 au n°13, du n°19 au n°53	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Liberté (boulevard de la) côté pair : du n°88 au n°104	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (boulevard de la) côté impair : du n°55 au n°63	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lilas (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin

Louis Blériot (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Louise Auvry (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Jeudi matin	Lundi soir
Louveau (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Louveau (rue) côté impair : n°39 et n°51 côté pair : n°44 et n°62	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Lucien Sampaix (rue) côté impair : du n°1 au n°43, du n°49 au n°51	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lucien Sampaix (rue) côté pair : du n°2 au n°54 et du n°60 au n°70	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lucien Sampaix (rue) côté impair : n°45 et n°47	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Lucien Sampaix (rue) côté pair : n°56 au n°58	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Lucien Sampaix (rue) côté impair : du n°53 au n°55	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Madeleine (passage) présentation rue des Fauvettes	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Madeleine (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Mairie (rue de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Malakoff (rue de) côté pair : du n°2 au n°8B, du n°26 au n°32,	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Malakoff (rue de) côté impair : du n°21 au n°37, du n°43 au n°67	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Malakoff (rue de) côté pair : n°4 côté impair : du n° 39 et n°41	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Malakoff (rue de) côté pair : du n°10 au n°24	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Malakoff (rue de) côté impair : du n°1 au n°19 et n°27	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marceau (rue)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Marcel (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marcelin Berthelot (avenue) côté impair : du n°17 au n°21	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marcelin Berthelot (avenue) côté pair : n°70 du n°76 au n°80	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marcelin Berthelot (avenue) côté impair : du n°1 au n°15 et du n°23 au n°89	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Marcelin Berthelot (avenue) côté pair : du n°2 au n°68, n°72 et n°74	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Marguerite (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Maryse Bastié (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Maurice (allée)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin

Merseburg (rue de)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Merseburg (rue de) côté pair : n°6 côté impair : du n°13 au n°15	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Mesie (villa la)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Montesquieu (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Mozart (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Noise (impasse de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Orme aux chiens (sentier de l')	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Paix (avenue de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Paix (impasse de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Panorama (rue du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Paris (avenue de)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Paroseaux (sentier des)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Paroseaux (villa des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Paroseaux (villa des) n°1 et n°3	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pasteur (rue) côté avenue de Paris	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pasteur (rue) côté rue de Mersburg	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pasteur (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Paul Bert (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Paul Vaillant Couturier (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Perrotin (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Petas (voie)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Peupliers (villa des) présentation sur l'avenue de Paris	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Peyronnet (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°2 au n°14	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté impair : du n°1 au n°13	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°82B et n°112	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°20 au n°50, du n°58 au n°66, du n°72 au n°80, du n°114 au n°126	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Brossolette (rue) côté impair : n°21 au n°69	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Brossolette (rue) côté pair : n°68, n°82, et du n°84 au n°110	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté impair : n°23, du n°31 au n°33, n°67	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	

Pierre Curie (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Curie (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Loti (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Semard (rue) côté pair côté impair : du n°1 au n°77	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierre Semard (rue) côté pair : du n°58 au n°106	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierre Semard (rue) côté impair : du n°79 au n°109	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) côté pair : du n°28 au n°42	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) côté impair : du n°3 au n°7, du n°21 au n°25	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) côté impair : n°1, n°9, n°15, n°31 et n°33	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) n°47	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierrettes (rue des) côté pair : du n°52 au n°60	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrettes (rue des) côté pair : du n°2 au n°26	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierrettes (rue des) côté impair : du n°1 au n°11	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierrettes (rue des) côté impair : du n°13 au n°37	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrettes (rue des) côté pair : du n°28 au n°50	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrier (passage du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Plateau (rue du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Plateau (sentier du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Prévoyants (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pris-Pris (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Progrès (allée du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Rameau (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Ravel (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Renée (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
République (avenue de la) côté impair : du n°1 au n°19, du n°33 au n°35 et du n°157 au n°181	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
République (avenue de la) côté pair : du n°4 au n°36, n°166	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
République (avenue de la) côté impair : du n°39 au n°129	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
République (avenue de la) côté pair : du n°2 au n°36 et du n°40 au n°164, du n°168 au n°220	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir

République (avenue de la) côté impair : du n°21 au 25 et du n°151 au n° 155	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Roissys (rue des)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Roissys (villa des)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Roland Garros (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Roses (villa des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Rosiers (villa des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sablons (allée des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sadi Carnot (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Saint Exupéry (avenue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Samson (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sarments (allée des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Savoie (allée de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Savoie (petit sentier de la) côté allée de la Savoie	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Savoie (petit sentier de la) côté rue du Panorama	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Savoie (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Square (impasse du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Jeudi matin	
Stalingrad (boulevard) côté impair : n°1, n°3 et n°15	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Stalingrad (boulevard)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Sully Prudhomme (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Suzanne (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Suzanne Fouché (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Traverse-Loup (allée du)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Tybyrs (sentier des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Union (rue de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vanves (boulevard de) n°9, n°18, n°52, n°61, n°63 et n°71	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Vanves (boulevard de) côté pair : du n°72 au n°86, n°90B	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Vanves (boulevard de) côté impair : n°71 et n°117	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Vanves (boulevard de) côté pair : du n°88 au n°90, n°100, n°122	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vanves (boulevard de) côté impair : n°69 et du n°73 au n°115	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vanves (boulevard de) côté pair : du n°2 au n°16	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Vanves (boulevard de) côté impair : du n°1 au n°7, du n°39 au n°49 et du n°61 au n°63	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	

Vanves (boulevard de) côté pair : du n°20 au n°50 et du n°54 au n°70	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vanves (boulevard de) côté impair : du n°11 au n°35 et du n°55 au n°59	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vauban (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Verdun (avenue de) présentation villa des Paroseaux côté pair : du n°68 au n°80	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Verdun (avenue de) côté impair : du n°75 au n°115 côté pair : n°150	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Verdun (avenue de) côté impair : du n°1 au n°73 et du n°117 au n°121	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Verdun (avenue de) côté pair : du n°2 au n°62	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Verdun (avenue de) côté pair : du n°136 au n°156	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Jeudi matin	Lundi soir
Vergers (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Verges (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Victor Hugo (rue) n°3	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Victor Hugo (rue) côté impair : du n°5 au n°11 et du n°13 au n°31	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Victor Hugo (rue) côté pair : du n°4 au n°14 et du n°20 au n°32	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Voltaire (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	

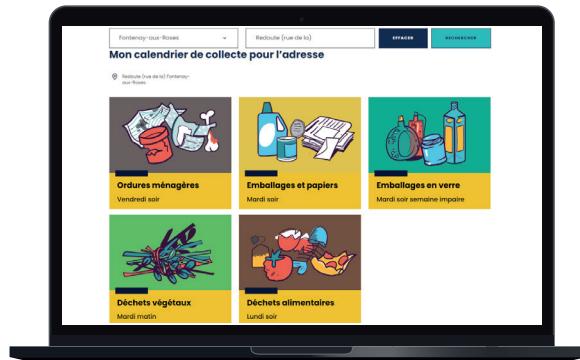
Si votre rue ou votre adresse ne figure pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur valleesud.fr



Téléchargez votre calendrier de collecte sur valleesud.fr !



[Valleesud.fr](http://valleesud.fr)

Rubrique gestion des déchets



Des chargés de relation citoyenne
à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 13H30 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS
SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



**VILLE DE
Châtillon**



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITÉO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolie



Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées
www.pefc-france.org